



Le mot du Maire



La période des vacances d'été, en nous sortant de la routine, est plutôt une période propice à la réflexion et au partage. Me voilà donc à partager avec vous quelques interrogations et quelques espoirs. Notre cadre de vie est aujourd'hui planétaire. En regardant, presque comme un spectacle, passer les missiles et les drones dans notre écran de télévision, à peine conscients des conséquences de ces batailles de coqs, sauf lorsque le prix du carburant se met à flamber et que l'on demande à « l'état », c'est-à-dire aux « autres », de trouver une solution, voyons-nous réellement matière à réflexion sur notre avenir ou restons-nous indifférents ?

Depuis l'orée du siècle, nous sommes tombés dans le piège des algorithmes. Ceux-ci nous font croire, via le ciblage des « informations », que presque (il faut bien garder quelques ennemis !) tout le monde pense comme nous et que nos idées doivent, en conséquence, se traduire immédiatement en actes idoines de la part de nos gouvernants. De ce fait, les contraintes de la vie réelle liées au « vivre ensemble », à l'essence même de la société humaine à laquelle nous appartenons, sont devenues pour nombre d'entre nous insupportables : en un mot l'égoïsme s'étale ! Ce phénomène est naturellement exacerbé au niveau de notre jeunesse, déboussolée par l'absence de cadre, aveuglée par le culte fallacieux de la performance innée, incapable de saisir l'importance du partage, de l'effort et du travail bien fait.

Cette évolution de notre manière de « vivre » est naturellement perceptible au niveau local. Le refus du dérangement, fût-il objectivement sans importance, est presque devenu la norme. La vision à long terme d'un projet de ville propre à garantir la qualité de notre environnement dans les années à venir, s'efface devant l'exigence d'une satisfaction immédiate de besoins mineurs, le refus du moindre dérangement, comme celui d'un détour à faire durant quelques jours de travaux routiers.

A côté de ce sombre tableau, quelques rayons de soleil nous éclairent cependant et nous invitent à l'optimisme. Ainsi, le 9 juillet dernier nous avons reçu une vingtaine de citoyens de la ville de Bâthernay (Drôme, 226 habitants). Unis par la double passion de l'histoire et du vélo, ces citoyens pédalaient à la rencontre des sites historiques des Grimaldi de Monaco.

Le seigneur de Bâthernay, ancêtre commun de Louise d'Aumont, duchesse de Mazarin, et du prince Honoré IV de Monaco, unis par le mariage en 1777, est le lien qui a amené ces cyclistes à Giromagny, dans le comté du Rosemont, ancien fief des Grimaldi. Nulle requête de soutien des autorités publiques, nulle demande de subvention pour s'investir, agir, partager, et même offrir un spectacle aux citoyens de Giromagny le 9 juillet dernier sur le thème tout simplement de notre vie qui passe. Un engagement bénévole exemplaire et réjouissant qui se traduit par un bonheur partagé, et qui fait un pied de nez salutaire à l'attentisme et à l'égoïsme.

Christian CODDET

Virée des ballons et montée historique

Le samedi 8 août, Giromagny accueillera, sur la place de la Tuilerie, la première « Virée des ballons », un rassemblement de véhicules anciens qui, après l'exposition, s'élanceront, accompagnés pour les plus chanceux par des « miss excellence 2025 en costume 1900, pour une virée dans les Vosges via le Ballon d'Alsace.

Le lendemain, dimanche 9 août, la place de la Tuilerie accueillera à nouveau partir de 7h00 les concurrents de la montée historique du Ballon qui fête cette année le Xème anniversaire de son retour ainsi que le 120^{ème} anniversaire de sa naissance (4 aller-retours dans la journée avec pause de midi à la Tuilerie). Une bonne occasion d'approcher des véhicules de rêve.



www.monteeballondalsace.com

Permanence des élus

Les permanences des élus prennent une pause estivale. Les rencontres sont suspendues pendant les vacances d'été. Reprise des permanences en septembre 2026.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un très bel été ! Renseignements : 03 84 27 14 18

Conseil Municipal : séance du 02 juillet 2026

16 membres étaient présents et 6 représentés pour cette dernière séance avant la trêve estivale. L'ordre du jour comportait 24 points mais la plus grande partie de ces points ne comportait pas d'enjeux importants et toutes les délibérations furent prises à l'unanimité. Ce compte rendu ne mentionnera donc que les points principaux soumis au vote.

En préambule Delphine RICARD, présidente de l'association des « Amis de Schwabmünchen », présente le rôle de l'association dans le cadre du jumelage de Giromagny avec cette ville de Bavière. Celle-ci a élu un nouveau maire qui a prévu de nous rendre visite lors des journées d'automne qui se dérouleront en octobre prochain. Un appel est fait aux bonnes volontés pour renforcer les liens avec notre ville jumelle.

En second préambule, le Conseil procède au tirage au sort des jurés d'assises. Pour l'année 2027, le canton de Giromagny est concerné par la désignation de 12 jurés d'assises dont 2 au titre de la ville de Giromagny (6 personnes à désigner au départ). Sont ainsi désignés : Daniel Hantzberg, Jean-Pierre Martin, Jonathan Coulon, Mélanie Raymond, Véronique Guillemain et Catherine Vendevogel.

A l'occasion du renouvellement prévu des cartes d'électeur, le Conseil procède ensuite à une analyse de l'organisation des bureaux de vote pour 2027. Alors que la modification du périmètre de chacun des bureaux ne semble pas nécessaire au vu des effectifs actuels, le Conseil observe que la centralisation des trois bureaux de vote actuels sur un même site permettrait à priori d'améliorer sensiblement l'organisation des scrutins et de faciliter la gestion des opérations électorales. En effet, l'Espace de la Tuilerie offre aujourd'hui des conditions matérielles plus adaptées, notamment en termes d'accessibilité, de circulation des électeurs et de conditions d'installation des bureaux. En conséquence le Conseil décide de déplacer tous les bureaux de vote à l'espace de la Tuilerie pour les prochaines consultations électorales.

Le Conseil procède ensuite 1) à la désignation d'un nouveau représentant suppléant auprès du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (Jean-François Piguët) ; 2) à une révision mineure du prix de vente des ateliers municipaux (- 1874,70 €) ; 3) à la définition du coût de la prestation de gestion pour le compte du Syndicat de Construction du Collège pour l'année 2026 (54 k€) ; 4) à l'approbation du principe de la signature d'une convention de prestations de services au profit la Communauté de Communes des Vosges du Sud.

Le code de la propriété intellectuelle prévoyant que « l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous » et la municipalité envisageant d'utiliser des images des 4 sculptures commandées en 2025 à Agnès Descamps pour créer un logo destiné au programme d'animation de la ville (Les quatre saisons Giromagniennes), le Conseil approuve la signature d'une convention avec l'artiste en vue de disposer d'un droit d'utilisation de l'image de ses œuvres.

Poursuivant la liste des conventions, le Conseil approuve 1) la délégation d'un mandat de facturation à l'ONF dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la facturation électronique ; 2) la signature d'une convention tripartite avec l'association des Trolls et l'association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous-

Vosgien en vue d'un prêt et d'une installation de panneaux d'exposition à placer dans le futur espace de découverte de l'histoire des mines ; 3) d'une convention avec le département en vue de l'organisation des « Flâneries d'été » qui se dérouleront le mardi 4 août 2026 en soirée, sur la place des Mineurs.

Le Conseil décide ensuite du renouvellement de l'opération « Pass'Sport-Culture » organisée en partenariat avec la CCVS pour l'année 2026-2027. Ainsi, cette année encore, tous les jeunes Giromagniens âgés de 3 à 18 ans pourront bénéficier d'une aide pour pratiquer une activité culturelle ou sportive dans une association (45 € dont 30 € de la ville et 15 € de la CCVS).

Dans le cadre du renouvellement prochain de la charte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (2027-2042), le Conseil est invité à prendre connaissance de la situation du projet et à formuler toutes observations ou propositions d'ici l'automne. Ce document stratégique définira, pour les quinze prochaines années, les orientations du territoire en matière de préservation des patrimoines naturels et paysagers, de développement local, de transition écologique et d'aménagement du territoire.

L'agent communal en charge du gardiennage du cimetière ayant fait valoir son droit à la retraite à compter du 1er août 2026, le Conseil décide de supprimer le poste de gardien et de procéder au déclassement du logement de fonction du domaine public en vue de l'intégrer dans le domaine privé communal.

Dans le cadre du réaménagement du centre-bourg et de l'ouverture prochaine de la halle de la Limonaderie, la municipalité souhaite développer des espaces propices au développement d'un marché hebdomadaire attractif, favorisant les circuits courts, l'artisanat, les producteurs locaux et le dynamisme commercial du centre-ville. Dans cet esprit le Conseil procède d'une part à une mise à jour du règlement du marché hebdomadaire et d'autre part à la dénomination de la place située à l'entrée du parc du Paradis des Loups qui prendra désormais le nom de place des Brasseurs, ce nom faisant référence à la fois à l'ancienne et à la nouvelle activité exercées à cet endroit. Dans le même esprit, le Conseil approuve la signature de la charte de la confédération des PME qui traduit la volonté de la ville de s'inscrire dans une démarche de soutien aux entreprises, de valorisation du commerce, de l'artisanat et des services de proximité, ainsi que d'accompagnement du développement économique du territoire.

Après avoir pris connaissance du rapport annuel 2025 du syndicat des eaux, le Conseil termine la séance sur des questions financières : tout d'abord une mise à jour des tarifs communaux en fixant à 3 € pour les adultes et 2 € pour les enfants (à partir de 6 ans) le tarif d'entrée pour l'espace de découverte de l'histoire des mines et à 45 € l'heure de mobilisation d'un agent communal en horaire normal ; ensuite, en procédant de manière « accélérée » (compte tenu des délais d'accoutumance des nouveaux élus) à l'attribution des subventions 2026 aux associations dont les dossiers sont complets et ne soulèvent pas de questions particulières. 25 associations sont concernées pour un montant total de 31250 €. Les attributions complémentaires seront finalisées à l'automne.

Fête Nationale

La soirée du 13 juillet a rassemblé toutes les générations sur la place des Mineurs pavée pour l'occasion. La restauration proposée par les commerces locaux et par l'amicale du personnel installée dans 2 chalets ainsi que le stand de glaces italiennes ont connu un grand succès si l'on en juge par les tables largement occupées où les échanges allaient bon train. A la nuit tombée petits et grands ont participé à une retraite aux flambeaux rythmée au son des tambours. De retour sur la place la soirée d'est poursuivie dans une ambiance musicale et dansante avec l'énergie communicative des Bled'Arts (Batucada Haute Saônoise) et la belle prestation du groupe alsacien Banana Camp qui a distillé une musique aux accents jazz et swing propice à l'échange et la détente. Un merci particulier à l'amicale du personnel de la mairie qui a assuré l'installation de la place pour lui donner cette allure champêtre et assuré la tenue de la buvette et la petite restauration.



Tour de France et visite du prince Albert II de Monaco

Le passage du Tour de France le 17 juillet a permis à un large public de se retrouver dans plusieurs endroits stratégiques dont la place de la mairie où le Bike Club s'était installé avec buvette, crêpes et écran de retransmission dans l'attente des coureurs et la place des Mineurs où l'amicale du personnel tenait buvette au côté d'un marchand de glaces et d'un écran mis en place par la mairie. Cette étape du Tour était aussi l'occasion pour notre ville d'accueillir le Prince Albert II de Monaco qui a fait un arrêt pour dévoiler, en compagnie du président de l'association des sites Grimaldi Cyril Piazza, du préfet du Territoire Alain Charrier, du sénateur Cédric Perrin et du président du Conseil Départemental Florian Bouquet la plaque signalétique des sites Grimaldi de Monaco. Un grand merci aux associations qui ont décoré la ville aux couleurs du Tour (Bricolos, Centre socio culturel, Tennis club, ...).



La vie communale en images



Le 9 juillet notre ville accueillait un groupe de cyclistes de la ville de Bathernay (Drôme), conduits par leur maire Denis Deroux. Après un périple de plus de 500 km à la rencontre des sites Grimaldi du Grand-Est, ils ont offert un spectacle humoristique dans le parc Mazarin auquel a assisté un nombreux public.

Giropratique

- Mairie : 03 84 27 14 18
- ENEDIS : 09 72 67 50 90
- GRDF : 0 800 47 33 33
- Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19
- Urgence assainissement : 06 46 21 42 64
- Médecin de garde : 116117

+ Tous les vendredis, permanence des finances publiques en mairie 10h/12h-14h/17h **sur rdv**



-Mercredis 12 et 28 : Collecte des ordures ménagères (à sortir la veille après 18h)

-Jeudis 6 et 20 : Collecte des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)



Août

Mar 4 Les flâneries - Place des Mineurs à partir de 19h

Sam 8 Virée des Ballons - Place de la Tuilerie

Dim 9 Montée historique du Ballon - Ballon d'Alsace

Lun 10 Visite maison Mazarin - Place des mineurs - 18h - inscription obligatoire

Ven 14 Visite maison Mazarin - Place des mineurs - 10h - inscription obligatoire

Dim 16 Fête du Ballon toute la journée au sommet du Ballon

Jeu 20 9^{ème} édition du festival Escale en musique - Parc Mazarin - 17h

Lun 24 Mar 25 Mer 26 Jeu 27

Bourse de rentrée - Espace de la Tuilerie

Mer 26 Permanence DDETSPP - France Services - 10h à 12h - sur RDV

Sam 29 Visite maison Mazarin - Place des mineurs - 10h - inscription obligatoire

Dim 30 Enduro VTT - Bike Club - Départ de la Gentiane au Ballon d'Alsace - 08h30

Escalade en Musique

Le Festival Escalade en Musique se déroulera pour sa neuvième édition du 20 au 23 août à Giromagny, Auxelles Haut et Rougemont le château.

Voici le détail de la première journée qui se déroulera à Giromagny :

Jeudi 20 août à 17 heures, le premier rendez-vous aura lieu au Parc Mazarin à Giromagny à destination de la petite enfance et de la jeunesse — adultes bienvenus — l'accordéoniste Selma Benlarbi, lauréate 2025 du Prix de la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la Vocation, et le jeune comédien Baptiste de Séverac proposeront un voyage musical et poétique inspiré du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry. Toujours accompagnés de vos enfants et petits-enfants, vous pourrez découvrir l'instrument phare de cette édition 2026 : la mandoline. La première Rencontre sous l'arbre se tiendra à 18 h 30 avec Julien Martineau, musicien et pédagogue reconnu, qui nous fera découvrir son univers musical (participation libre). À 20h30 toujours dans le Parc Mazarin : chauffez les paumes ! Danseurs bienvenus pour le concert Flamenco. De la Méditerranée à l'Andalousie, portés par une énergie communicative et festive, les frères Dorian et Joan Fernandez vous invitent à un concert vibrant, véritable ode à la vie et à l'amour. Au programme ensoleillé, nous pourrions nous émerveiller des musiques de Paco de Lucia, des Gipsy Kings et de chants traditionnels catalans. Amateurs de musique et danseurs de flamenco, soyez les bienvenus !



Fête du Ballon

Le dimanche 16 août, comme chaque année, l'association Transhumance et Traditions organisera la traditionnelle fête du Ballon. Au programme artisanat local, produits régionaux, musiques, démonstrations et casse-croûtes champêtres bien-sûr.



Enquête emploi du temps 2025-2026



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise au cours des années 2025 et 2026 une enquête sur le thème de l'emploi du temps. Cette enquête est essentielle pour connaître les activités de la vie quotidienne des personnes et le temps qu'elles consacrent ; elle a lieu tous les 10 ans environ. Elle permet de décrire l'évolution des modes de vie en mesurant par exemple le développement du télétravail, l'émergence de nouveaux loisirs, l'évolution du partage des tâches au sein d'un couple ou le temps passé à aider les autres.

Dans notre commune, des ménages seront sollicités. Monsieur MENOTTI Sébastien (tél : 06 61 62 13 94 , mël : sebastien.menotti@insee.fr) enquêteur de l'Insee se rendra au domicile des personnes sélectionnées, muni d'une carte officielle. Elles seront prévenues individuellement par lettre et informées du nom de l'enquêteur.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.